

La Vie : bulletin de la Fédération spiritualiste du Nord

Chainon douaisien. Auteur du texte. La Vie : bulletin de la Fédération spiritualiste du Nord. 1931-09-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

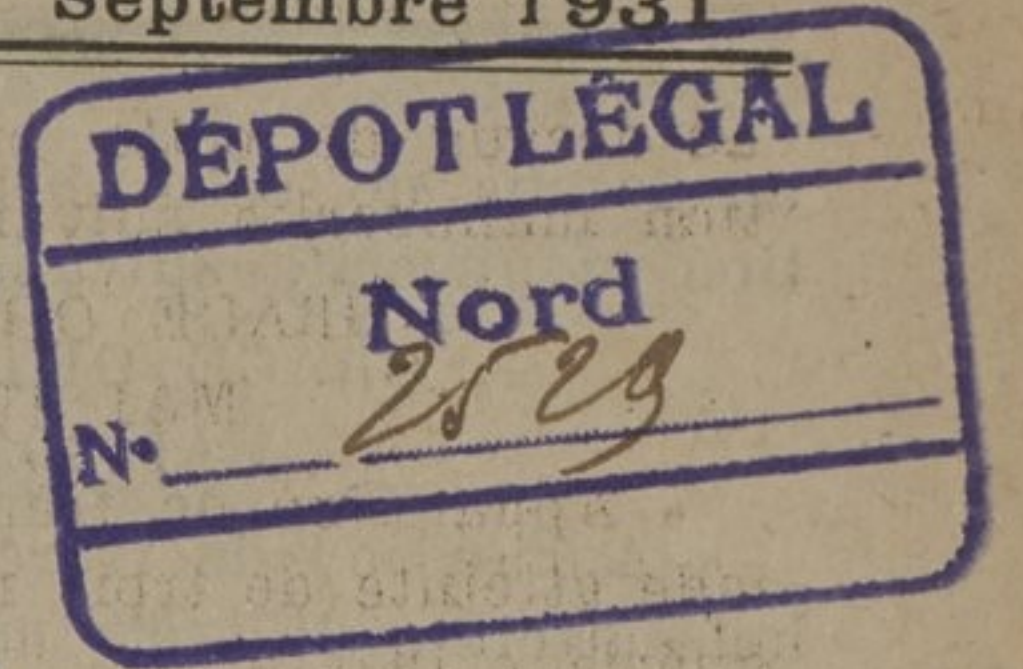
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

LA VIE



Bulletin de la Fédération Spiritualiste du Nord

Siège : 4^{bis}, Rue Neuve-Notre-Dame — DOUAI

Trésorier :

M. André RICHARD
29, Avenue du 4-Septembre
DOUAI

Cotisation donnant droit au Bulletin

**UN AN :
10 Francs**

Secrétaire :

M. PEJOINE
32, Rue de la Paix
SIN-LE-NOBLE (Nord)

AVIS IMPORTANT

Nous informons nos adhérents qu'à partir du 1^{er} Octobre le siège de la Fédération Spiritualiste du Nord sera transféré 53, RUE DU CANTELEUX, A DOUAI.

Le Dimanche 18 Octobre, l'inauguration du nouveau local aura lieu par une exposition de peintures, dessins médiumniques, appareils d'expérimentation et publications spiritualistes de 1860 à nos jours.

Dans une salle de la ville sera donnée une grande conférence publique par un orateur étranger.

Voir dans notre numéro d'Octobre les indications complémentaires sur cette importante réunion à laquelle tous les spiritualistes de la région se feront certainement un devoir d'assister.

La guerre au spiritisme

Le spiritisme voit aujourd'hui se dresser contre lui des adversaires acharnés à le combattre. Pour atteindre ce but désiré, tout est bon : violence, injure, ridicule et surtout la calomnie.

Quelques malheureux se disant spirites, alors qu'ils n'appartiennent à aucun groupe et qui ne prennent ce titre que pour mieux tromper, se rendent coupables d'escroquerie, de supercherie ; aussitôt, on écrit en gros caractères dans les journaux locaux et dans les journaux de Paris, des articles tendancieux qui font passer les spirites pour des mal-faiteurs publics.

Nous sommes habitués à cette logique et à cette équité des adversaires du spiritisme.

Il faut vraiment que le spiritisme ait en lui une puissance redoutable pour soulever tant de haine, tant de fureur.

Le spiritisme contrarierait-il certains intérêts de caste ou de religion ? Sans doute !

Allan Kardec écrivait au début : « Tou-
« te idée nouvelle a nécessairement
« contre elle tous ceux dont elle froisse
« les intérêts ». Et Eugène Nus : « On
« pardonnerait à la rigueur au spiritis-
« me de renverser la loi de Newton si
« la doctrine qu'il fait éclore ne ren-
« versait pas d'une part la constante
« vérité de certains dogmes chrétiens,
« et la vérité non moins constante du
« matérialisme ».

L'égoïsme et la défense de certaines chapelles que l'on veut croire inexpugnables, voilà les motifs de la levée de boucliers contre le spiritisme.

Cet enfant, né d'hier, mais qui fait preuve déjà d'une puissance redoutable, a porté le désarroi dans le camp de nos adversaires.

Si vraiment, ceux qui se dressent contre lui avaient tant soit peu le souci de la vérité, ils chercheraient à le connaître et ils auraient la dignité de ne pas le repousser à priori. Mais non. « Nous sommes la vérité, disent-ils, il « est l'erreur, nous devons le combat-
« tre ».

Il est l'erreur ! Ont-ils des arguments pour le prouver ? Des affirmations gratuites, voilà ce qu'ils opposent au spiritisme qu'ils ignorent et qu'ils veulent ignorer.

Si le spiritisme est l'erreur, il faut déchirer de nombreuses pages de la Bible et du Nouveau Testament. On trouve dans ces deux livres admirables des faits spirites.

Les tenants des religions dogmatiques ont-ils pensé à cette éventualité ? Il faut déchirer aussi les pages de l'histoire religieuse où sont relatées les vies des saints. Elles fourmillent de faits spirites.

La doctrine spirite contrarie les adversaires du spiritisme !

Qu'ils nous montrent qu'elle est contraire à la morale, qu'elle est contraire aux enseignements du Christ, qu'elle n'est pas un stimulant pour porter l'homme à faire le bien, à éviter le mal !

Si nos adversaires parviennent à nous le prouver, nous ne verrons plus dans la guerre que l'on fait au spiritisme une pure question d'intérêts à défendre !

Nous sommes tranquilles, ils n'y réussiront pas, et ils le savent bien !

A. BESSEDE.

Béatification et Spiritisme

— * —

J'étais récemment dans l'Orne, où j'ai eu l'occasion de visiter la « Trappe de Soligny », monastère placé dans l'une des plus riantes campagnes normandes. C'est un lieu d'excursion fort fréquenté. Les femmes ne sont pas admises à rentrer à l'intérieur du cloître, mais on leur permet de rester dans le vestibule, sorte de grand parloir, où l'on peut lire au mur des affiches fort intéressantes. Ce parloir est coupé en deux par une grande cloison vitrée derrière laquelle un religieux attend ceux qui veulent acquérir un souvenir de leur visite. Ce souvenir peut être fort pratique, comme par exemple du « Calvados » ou du « fromage », produits de la Trappe. On peut aussi acheter des cartes postales, des livres, des pots à deux anses, semblables à ceux qui servent aux religieux pour boire des deux mains, ou même de très originales potiches qui sont les chandeliers servant jadis aux religieux pour aller, dès deux heures du matin, faire leurs prières dans l'église.

Les livres m'attirent toujours et je fus voir quels ouvrages étaient offerts à ma curiosité. Parmi ceux-ci, il y avait une biographie du frère Yves Poussin, et

au-dessus de cette brochure, l'inscription manuscrite suivante:

GRACE OBTENUE

MAI 1934

« Apparition de frère Yves à une malade atteinte de trois maladies graves et guérison instantanée.

« La cause du frère Yves s'instruit au diocèse de Coutances.

« Recourez à frère Yves avec confiance. »

La brochure, due au frère d'Yves Poussin, était intitulée: « Un fruit du saint abandon ».

Je l'ai naturellement achetée, ainsi qu'une histoire fort détaillée de l'Abbaye de Maison Dieu.

On peut voir dans le cas relaté sur l'affiche manuscrite, une manifestation spirite et non un phénomène miraculeux. Il est donc intéressant de constater, une fois de plus, combien ce que l'Eglise appelle « miracles » et ce que nous appelons les « phénomènes spirites » se trouvent être ressemblants.

Espérons que le jour de la réconciliation entre les catholiques et les spirites est plus proche qu'on ne peut le souhaiter. Demandons aux catholiques de bonne foi de bien vouloir se donner la peine d'étudier le Spiritisme, ils comprendront que nous ne sommes pas pour eux les adversaires qu'ils craignent, et qu'au contraire nous venons enlever, à ceux qui n'ont plus la foi ni la grâce, le doute si effrayant qui mène au matérialisme et au néantisme.

Henri REGNAULT,

Vice-Président

de la Société Française d'étude
des Phénomènes psychiques
de Paris,

Membre du Comité
de l'Union spirite française.

SIMPLE OBSERVATION

« Nos contradicteurs, ne pouvant nier la réalité des faits spirites, en présence des témoignages qui s'élèvent de tous les points du monde, se rejettent sur la doctrine qu'ils accusent de dogmatisme, de mysticisme et que, parfois ils assimilent à une religion. On ne saurait trop leur redire: La révélation spirite n'est pas une orthodoxie dans le sens de doctrine fermée, rigide, c'est l'exposé libre, une étape nouvelle de la pensée vers la vérité éternelle et infinie. Elle exclut tout sectarisme et reste ouverte à tous les progrès de la science, celle de la terre comme celle de l'espace ».

« L'esprit quitte le corps pendant le sommeil, et fréquemment rencontre d'autres esprits, déjà séparés du corps charnel, et, partageant un instant leur état de pureté, vole dans l'espace et y voyage en leur compagnie. »

(Saint ATHANAX, an 340).

Le Vocabulaire médical

*

Le Professeur Bouasse, de la Faculté des Sciences de Toulouse, présente dans le tome III de son cours de physique (Delagrave, éditeur), une amusante nomenclature des termes utilisés en électricité médicale.

« Pour épater les malades et prendre confiance en eux-mêmes, les médecins électriciens ont inventé un vocabulaire; il est utile de le connaître pour ne pas jouer le rôle de dupe:

« Si vous touchez avec les deux mains les pôles d'une pile, vous faites de la « galvanisation ».

« Si vous touchez les fils d'un secteur alternatif, vous utilisez la « voltaïsation sinusoïdale »... rien de moins, rien de plus.

« Quand intervient la bobine d'induction, c'est la « faradisation ». Il y a comme variante la « galvano-faradisation »... Naturellement celle-ci peut être « tension » ou « opposition », suivant que la force électrotrice « principale » de la bobine s'ajoute à celle de la pile ou s'en retranche.

« Nous arrivons à la « franklinisation », c'est l'application de l'électricité statique. Ne vous arrêtez pas sous les arbres par un temps d'orage, vous seriez f...ranklinisés.

« Enfin, c'est la « haute fréquence », le procédé le meilleur qu'on ait trouvé pour battre la caisse... »

Et je songe, mélancoliquement à d'autres néologismes, à d'autres vocabulaires créés par des docteurs en médecine, le vocabulaire métapsychique, par exemple, dans lequel on a accumulé les termes les plus inattendus et les plus extraordinaires: la télékinésie, les métagnomes, le percipient, le subconscient, et quantité d'autres mots totalement incompréhensibles pour le commun des mortels.

Il faut, hélas, en prendre son parti; Messieurs les Docteurs en médecine ont la rage de changer le nom des choses et de créer des néologismes ridicules et compliqués, à tel point que tout le monde en reste... franklinisés... oh! pardon, je voulais dire... foudroyés.

La simplicité, la clarté, la compréhension sont les filles très humbles de la pensée, elles ne sauraient être les alliées fidèles de la science orgueilleuse et matérialiste.

Constatons le fait sans trop d'acrimonie et efforçons-nous de rendre certains mots compréhensibles. Tout le monde y gagnera, même les savants matérialistes et les docteurs en médecine.

Paul BODIER.

Les animaux et la survie

*

Les animaux sont-ils, comme nous, composés d'un corps et d'une âme et cette âme survit-elle à la mort de leur corps?

Ces questions ont dû faire réfléchir bien des penseurs.

En effet, par quel orgueil insensé l'homme a-t-il réservé pour lui seul le privilège de l'immortalité; pourquoi les religions refusent-elles aux autres créatures la possibilité d'une vie « post-mortem »; cette aberration est-elle voulue pour flatter l'esprit de domination de l'être humain ou ces religions craignent-elles qu'en soulevant ce problème elles ne puissent en donner une solution rentrant dans le cadre étroit de leurs dogmes?

Il peut certes sembler pénible au « roi de la création » d'avoir à descendre de son piédestal pour venir se placer sur le même pied d'égalité que ses frères inférieurs; cependant, si nous daignons nous pencher vers ces animaux qui nous entourent et dont certains partagent notre vie, si nous étudions leurs joies et leurs peines et savons nous rendre compte des difficultés qu'ils rencontrent dans leur lutte pour l'existence et de la profondeur de leurs sentiments affectifs, nous sommes bien obligés de reconnaître que leur vie n'est pas toute machinale. L'esprit qui anime ces êtres est peut-être moins élevé que le nôtre, mais doit lui aussi évoluer vers le mieux; l'inégalité et la souffrance existant pour eux comme pour nous, leur vie ne peut en toute logique se terminer par l'anéantissement.

Prenons en effet, à titre d'exemple, le chien, dont l'attachement est toujours sans réserve; cet animal veille sur nous et nous prodigue ses caresses, désintéressé par nature, il abandonne le maître riche à qui on l'a vendu pour revenir partager la vie misérable de celui qui l'a élevé; il en est même qui, terrassés par le chagrin, se laissent mourir de faim sur la tombe de ceux qu'ils aimaient. Se peut-il, en toute justice, que cette vie de dévouement n'ait pas sa récompense?

Les chercheurs qui se sont penchés sur la vie des animaux ont été surpris de leur organisation, des lois qui les régissent et de l'esprit de solidarité inhérent à chaque espèce; ils ont été émerveillés par l'instinct familial de toutes ces bêtes, luttant pour défendre leurs petits, se privant pour leur assurer la nourriture et les préparant pour la vie mieux que ne le font certains parents pour leurs enfants. L'homme pourrait puiser dans l'étude de ces êtres des principes d'amour et de fraternité qui lui font souvent défaut.

Il faut donc bien déduire de tout ce qui précède que les animaux, tout comme nous, ont une âme et que cette âme doit avoir aussi son but évolutif, car, de par le principe même de la justice divine, il ne saurait exister de créatures défavorisées.

Mais où vont ces âmes et que deviennent-elles en progressant?

Je crois que la doctrine spirite a résolu le problème; elle enseigne en effet que l'âme humaine a dû, au cours des siècles, s'incarner dans bien des corps d'animaux avant de parvenir à son degré d'évolution actuel, et certaines expériences, au cours desquelles des âmes animales parvinrent à se manifester, semblent confirmer cette théorie.

Quoique cela puisse choquer notre sentiment de supériorité et qu'il puisse sembler indigne à un puissant de la terre d'avoir pu, un jour, habiter le corps d'un cheval ou d'un chien, cette loi est logique et juste car elle démontre l'existence entre tous les êtres d'un lien de solidarité indestructible; elle invite l'homme à l'humilité en lui montrant qu'il est parti de rien et qu'il n'est encore que bien peu de chose dans la gradation spirituelle. Il est en effet fort probable que, pour certains mondes plus élevés que le nôtre, nous devons paraître moins évolués que les animaux ne le sont à nos yeux.

Et c'est pourquoi nous devons, en vrais spirites, être bons pour tous les animaux et combattre la cruauté des enfants et de certaines brutes en leur démontrant que les bêtes souffrent comme nous avons souffert quand nous étions comme elles, et qu'en leur facilitant l'existence, nous les aidons à s'élever, de concert avec nous, sur la voie qui mène à l'Absolu.

L. PEJOINE.

LES BIENFAITS DU SPIRITISME

Oui le spiritisme est venu à son heure. Il a fait entendre des vérités que les erreurs des hommes avaient voilées. Il a rendu au Christianisme sa beauté primitive en le dépouillant de ces plantes parasites que les théologiens des religions dogmatiques avaient semées autour de son tronc séculaire, tronc arrosé jadis du sang des martyrs.

« Il intronise, a dit un écrivain spirite, le libéralisme dans la piété; étant contraire à un pouvoir d'origine surnaturelle, il fait une part au merveilleux appuyé sur la science; il ne se contente pas d'un rationalisme justement accusé de sécheresse; il ne réduit pas la religion à un moralisme qui, même très noble, offre à l'âme une nourriture insuffisante; il pratique une ouverture sur

le monde invisible, ce qui lui confère le puissant attrait du mystère; il élève l'homme au-dessus de sa condition précaire par tout un ensemble de phénomènes émouvants, en un mot il enrichit le spiritualisme ».

Le spiritisme apporte à l'humanité une grande consolation.

Il dit à l'homme d'où il vient, où il va.

L'immortalité qui n'était qu'une intuition que l'homme porte en lui, une espérance, un article de foi, revêt, grâce aux messages qui arrivent du monde invisible, un caractère positif « qui rend pensifs des incrédules inaccessibles à l'argumentation des prêtres ».

Le spiritisme n'affirme pas seulement, il prouve.

Le spiritisme donne à l'homme les raisons qui doivent le porter à faire le bien, à éviter le mal.

Il proclame, en effet, la continuité de la vie en bien et en mal dans le plan spirituel. Il nous dit qu'aucune incantation de la dernière heure de la vie terrestre ne peut transformer en un ange et en un compagnon des plus purs esprits un être qui n'a pas mérité par sa vie « l'accession aux plus clairs séjours célestes ».

Il dit à l'homme: « Courage, pèlerin, supporte les misères de la vie, sois bon, tolérant, fais le bien, tu travailles ici-bas à ton bonheur dans l'au-delà sans désespérer jamais de l'atteindre.

Combien cette doctrine répond aux exigences de la raison; elle est bien plus consolante que la doctrine d'un ciel béat et d'un enfer où pour les fautes d'un jour, le coupable souffre horriblement pendant l'éternité.

« C'est la plus grande bénédiction que le spiritisme a apporté à l'humanité que le fait de l'avoir avertie de la persistance de l'individualité humaine par delà la mort corporelle et de lui avoir montré les chemins de l'épuration de l'autre côté du tombeau... Son honneur, écrit un spirite anglais, est de nous avoir montré que nous passons de l'autre côté tels que nous étions ici-bas. Il nous a fait apprécier le prix du développement nécessaire à notre vie spirituelle, l'importance qu'il y a pour nous à parfaire notre aspiration vers en haut, et à reconnaître que la beauté de l'âme est une chose cultivable par nos soins.

Mais le spiritisme a fait mieux encore: il nous démontre la magnificence de la loi d'évolution constante pour l'être humain; il nous apporte la preuve de la permanence de la vie, en dignifiant les étapes de cette vie continuelle. Il nous donne un splendide stimulant pour l'effort vers le mieux. Il ajoute aux richesses de notre cœur et nous conduit à une plus vaste et plus lucide compréhension de ce qui est en nous. Il nous instruit et nous encourage.

A. BESSEDE.

CHRONIQUE RÉGIONALE

ROUBAIX

Le Dimanche 9 Août, à la réunion du Cercle d'Etudes psychiques et spirites, M. Paul Bodier, président de la Société Française des phénomènes psychiques à Paris, a fait une conférence qui laissera le meilleur souvenir dans le cœur de tous les adeptes.

La salle était trop petite pour contenir les nombreux auditeurs qui assistaient à la réunion.

M. Bessède qui présidait, présenta le conférencier. Il rappela tout d'abord les ouvrages spirites: **La villa du silence**, **L'Esprit consolateur**, **Le Manoir des ombres**, et **L'Apôtre**, dus au dévouement et au grand talent de M. Bodier.

L'éminent conférencier avait pris pour sujet: « **Les femmes et le spiritisme** ».

La société actuelle offre un bien triste spectacle: immoralité, vol, assassinat; tous les vices sont le triste héritage, réservé, si la rénovation ne s'accomplit pas, à nos enfants.

M. Bodier, avec une éloquence qui va au cœur des assistants, montre que cette rénovation nécessaire aura lieu si la femme, par son dévouement et sa sollicitude pour ses enfants, sait comprendre son grand devoir d'éducatrice.

L'homme de demain restera ce qu'il aura été enfant.

Nous gardons toujours les premières impressions que nous avons eues au foyer domestique; les leçons de la mère ne s'effacent jamais du cœur de l'enfant.

Le conférencier, dans de superbes envolées qui impressionnent vivement l'auditoire, invite les mères à former la mentalité des enfants en leur apprenant par l'exemple et par les enseignements au foyer familial, la pratique du bien et en leur inspirant une salutaire horreur du vice.

M. Bodier a été très applaudi.

M. Bessède remercie le conférencier; il lui dit que sa conférence a été une grande leçon aux mères de famille, et qu'elles n'oublieront pas les conseils qui leur ont été donnés. M. Bessède ajoute que la conférence a été aussi un véritable régal littéraire, et au nom de tous les adeptes du cercle, il exprime le désir de revoir bientôt à Roubaix M. Paul Bodier.

« Les prières qui partent du cœur résonnent autour de l'Esprit dont les idées sont encore confuses, comme les voix amies qui viennent nous tirer du sommeil. »

(ALLAN KARDEC).

SIÈGES ET LIEUX DE RÉUNIONS des Groupements affiliés à la Fédération

ARRAS « Fraternelle Spiritualiste ». —

Réunion le **deuxième dimanche** de chaque mois, salle du Café Magniez, Boulevard Crespel, à 15 heures 30.

Secrétaire: M. Pecqueur, 25, rue Florent-Evrard, Arras.

CAMBRAI. — Réunion sur convocation.

Membres correspondants: MM. Collignon et Havez, Vieux Chemin du Cateau, Cambrai.

CAUDRY. — Réunion sur convocation.

Membre correspondant: M. Brizzolara, 21, rue d'Alsace.

DOUAI. — Une réunion publique a lieu

le **premier dimanche** de chaque mois, à 16 heures au siège du **Foyer de Spiritualisme**, 4 bis, rue Neuve-Notre-Dame.

La bibliothèque et le secrétariat sont ouverts tous les jeudis, de 16 heures à 18 heures. De 19 heures à 21 heures, le jeudi, séance d'expérimentation et d'étude. — Secrétaire: M. A. Richard.

DUNKERQUE. — Réunion sur convocation

Siège: 38, Rue de Soubise. — Président: M. Barron.

Secrétariat ouvert le dimanche, de 11 à 12 heures, rue Benjamin-Morel, 15.

LILLE « Fraternelle Spiritualiste ». —

Une **réunion publique** a lieu le **quatrième dimanche** de chaque mois au siège, 48, rue Ratisbonne, à 4 heures.

Président: M. Flahaut, 26, Rue Kuhlmann, à La Madeleine (Nord).

NŒUX-LES-MINES. — Membre correspondant:

M. Berthelin, 11, rue du Plat-Fossé (Visible le mercredi et le vendredi après diner).

ROUBAIX. — Le Cercle d'Etudes Psychiques et Spiritistes, organise une

réunion publique le deuxième dimanche de chaque mois, à 4 heures précises au siège, Café du Commerce, 21, Grand-Place.

Dans le même local, les guérisseurs sont à la disposition des malades tous les samedis, à partir de 4 heures 30.

Secrétaire: M. Coetsier, 6, rue des Trente.

TOURCOING. — Réunion le **troisième**

dimanche de chaque mois, à 15 heures,

Café de l'Isly, rue de Tournay (derrière les Halles).

Secrétaire: M. Louis Parmentier, 369, rue du Clinquet, Tourcoing.

VALENCIENNES-ANZIN. — Membre correspondant:

M. Brasseur, 22, Chasse Royale, par Valenciennes.

ATTESTATION DE GUERISON

Arras, le 17 Juillet 1931.

Cher Monsieur Berthelin,

Etant atteint de lésions pulmonaires et condamné, je ne savais plus qui invoquer pour me soulager quand on m'a fait faire votre connaissance. Si je suis guéri à l'heure actuelle c'est grâce à vos bons soins et je vous en suis infiniment reconnaissant.

Je vous autorise à publier ma lettre.

M. PERUS Victor,

Ex-chauffeur à la Compagnie du Nord
Rue du Temple prolongée, Arras.

« La vie n'est qu'un passage où nous subissons tous des lois des Psychoses supérieures ou inférieures suivant le degré d'évolution dans lequel nous trouvons. (BERTHELIN).

M. BERTHELIN reçoit à:

NŒUX, le mercredi, toute la journée et le vendredi après-midi.

LENS, chez M. Béthencourt, face à la fosse N° 1 de Lens, deux mardis par mois, les 8 et 22 Septembre.

BEUVRY, à domicile, y compris ANNEQUIN, CUINCHY, les lundis 14 et 28 Septembre.

HAZEBROUCK, 39, rue d'Aires, de 10 heures à 11 heures 30, les jeudis 3 et 17 Septembre.

ARRAS, 9, rue d'Amiens, les jeudis 10 et 24 Septembre.

BARLIN, chez M. Lorgnier, cultivateur, rue du Larie, chaque vendredi.

BETHUNE, les lundis 7 et 21 Septembre, à domicile, ensuite tous les 15 jours.

AVION, BULLY-GRENAY, à domicile, les samedis 5 et 19 Septembre.

SIN-LE-NOBLE, chez M. Marissal, 122, rue du Faubourg, et à domicile, les samedis 12 et 26 Septembre, et tous les 15 jours.

DOULLENS, chez Madame Boitel, 5, rue de la Bassée, chaque premier dimanche du mois, de 1 heure à 4 heures.

RŒUX, chez M. Cathelain, les mardis 1^{er} et 15 Septembre.

ROUBAIX. — Les guérisseurs sont à la disposition des malades tous les samedis, à partir de 4 heures 30, au siège du cercle, Café du Commerce, Grande-Place, 21.

TOURCOING, Madame BREYE recevra les malades à chaque réunion du groupe de Tourcoing.

Imp. Crépin et Lunven, Douai.

Fédération Spiritualiste de la Région du Nord

Siège: 53, Rue du Canteleux, à Douai

BULLETIN D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

L'Adhésion à la Fédération Spiritualiste du Nord (Cotisation 10 francs) donne droit au service gratuit du Bulletin. — Les abonnements partent du 1^{er} Juillet ou du 1^{er} Janvier.

Je soussigné

demeurant à

rue, N°, déclare

m'inscrire comme ADHERENT à la F. S. N., cotisation:

10 francs.

Le 193.....

Signature:

Les abonnements et adhésions à la Fédération sont reçus par:

MM. RICHARD, 53, Rue du Canteleux, Douai (Nord).

BERTHELIN, Rue du Plat-Fossé, à Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais).

Et par les Secrétaires des Groupements affiliés.

(La personne qui perçoit la cotisation a la responsabilité de l'inscription).

Le Gérant: E. LAMENDIN.

E. Lamendin